

INTERVENANT SPORT EN MILIEU SCOLAIRE

*Educateur territoriale des Activités
Physiques et Sportives (APS)*

*Interventions dans les écoles élémentaires de la
ville des Herbiers auprès des classes de CP au CM2
(1h00 de séance par semaine).*

*3 cycles de 8 séances par an pour les cycles 3 et 2
cycles de 8 séances pour les cycles 2.*



Laurent TELLIER

MISSIONS

- **Coordonner et mettre en place en concertation avec les directeurs et professeurs des écoles le programme EPS de l'Education Nationale**
- **Animer, encadrer et enseigner les APS aux enfants des écoles primaires**
- **Conduire et coordonner sur le plan social technique pédagogique et éducatif les activités physiques et sportives en milieu scolaire**
- **Assister et conseiller les professeurs des écoles dans le cadre des APS**

Différentes compétences sont abordées :

Plusieurs activités physiques et sportives sont travaillées chaque année de manière à construire des apprentissages solides.

Selon les moyens humains et techniques disponibles, on peut mettre en œuvre :

- **pour la réalisation de performances : activités athlétiques,**
- **pour l'adaptation à différents environnements : orientation, roule et glisse,**
- **pour les activités de coopération et d'opposition individuelle ou collective : jeux de lutte, de raquettes, jeux collectifs (traditionnels ou sportifs)**
- **pour les activités à visée artistique, esthétique ou expressive : danse, activités gymniques, activités de cirque**